

# I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## Soins de Santé

Circulaire OA n° 2021/303 du 4 novembre 2021

62/1395

63/1376

En vigueur à partir du 1 octobre 2021

## Instructions comptables et statistiques ; prestations temporaires dans le contexte du Covid-19; 01-10-2021.

L'article 7 de l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 2021 (Moniteur Belge du 7 juillet 2021) portant exécution des articles 34 et 37 de la loi du 13 juin 2021 portant des mesures de gestion de la pandémie COVID-19 et d'autres mesures urgentes dans le domaine des soins de santé supprime la prestation 554831-554842 à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

### Pseudocodes nomenclature supprimés:

554831-554842 : Prélèvement d'échantillons pour l'exécution d'un test moléculaire en vue de la détection du virus Sars-CoV-2

### Date d'application :

La modification susmentionnée est applicable pour les prestations effectuées à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

B. Van Damme  
Directeur général des soins de santé

Annexes : nihil